

Calvaire:

Le calvaire, remis en état, va reprendre sa place avant la fin de l'année. Son retour sera cependant provisoire puisque le socle doit être rénové également; toutefois nous attendrons les subventions s'y rapportant, lesquelles n'interviendront pas avant la fin du premier trimestre 2016.

A suivre donc...

ACTIVITES

Journée « Noël à La Chaussée »

La journée de Noël s'est parfaitement déroulée le 12 décembre dernier. Après un atelier "décorations de Noël", les enfants ont reçu la visite du Père Noël qui a apporté de magnifiques cadeaux.

En soirée, le concert de la chorale Akat'voix s'est tenu dans l'église et a rassemblé une centaine de personnes dans une ambiance sympathique. La soirée "fouées" à la salle des fêtes a connu elle aussi une très bonne fréquentation, clôturant ainsi une journée conviviale et festive.

L'Amicale des Trois Villages

Les "jeudis" connaissent toujours le même succès, 35 à 40 personnes se retrouvent régulièrement et avec plaisir, chaque premier jeudi du mois pour un déjeuner puis un après midi sympathique passé à converser, jouer ou évoquer les souvenirs.

Le "repas des anciens" s'est tenu le 11 novembre, dans la bonne humeur. Des colis de Noël ont été remis aux personnes âgées qui n'ont pu se déplacer à ce repas annuel.

Activités physiques

Chaque lundi de 16h30 à 18h00 à la salle des fêtes se retrouvent les personnes participant aux activités physiques d'entretien. La fréquentation moyenne est de 25 personnes assidues.

Cette section organise le dimanche 24 janvier 2016 à 14h30, salle des fêtes, une réunion "Galette des rois". La réservation est souhaitable, à partir du 15 janvier au 05 49 22 38 20.

A cette occasion aura lieu le tirage de la tombola pour laquelle la vente de billets est actuellement en cours.

Chauss'média

Le club informatique reçoit chaque mardi de 18h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 pour les débutants. Une participation studieuse et régulière de la vingtaine d'adhérents permet aux membres de progresser et d'échanger en toute cordialité.

-----oOoOoOo-----



UN BRIN DE CHAUSSEE

Numéro 10 – Décembre 2015

édité par nos soins



Le mot du Maire

Voici encore une année qui s'achève. Une de plus ! Elle s'est montrée riche en événements et en drames. Au plan local nous avons fait le maximum pour que notre commune reste agréable, calme et qu'il y fasse bon vivre.

Il est encore un peu tôt pour en tirer un bilan définitif mais j'aurai plaisir à vous le commenter lors de la cérémonie des vœux pour laquelle les invitations vous parviendront dans les jours prochains.

A la suite des terribles attentats qui ont secoué notre pays le mois dernier, je remercie sincèrement les personnes qui ont pu se libérer pour partager, en même temps que le pays tout entier, ce fort moment d'émotion dans la cour de la mairie le lundi 16 novembre à midi.

Votre seule présence témoigne d'un attachement profond aux valeurs de la République, aux piliers de la démocratie et au refus de l'inacceptable.

Il est impératif de rester vigilant et de signaler tout ce qui pourrait paraître anormal. Il existe en effet des bases arrières qui sont forcément implantées dans des zones moins exposées à la surveillance accrue, justifiée par l'état d'urgence prolongé, pour l'instant jusqu'au 23 février 2016. La sécurité est l'affaire de tous.

L'approche des festivités de fin d'année va peut être atténuer ces moments difficiles. La vie doit continuer malgré tout et c'est peut être le meilleur moyen de prouver que malgré les coups, les français sont toujours debout.

La mobilisation et la cohésion nationale qui ont suivi cette horrible soirée ont été exemplaires. Souhaitons juste qu'elles durent dans le temps et nous permettent de relativiser les différends de la vie quotidienne, finalement bien peu importants.

Je vous souhaite de passer de Bonnes Fêtes de fin d'année avec Joie et Bonheur.

Bien cordialement,

Alain LEGRAND

Ma commune a du cœur

Comme annoncé dans le précédent numéro, le diplôme récompensant les communes qui agissent en faveur de la prévention des accidents cardiaques a été remis lors d'une cérémonie au Palais du Luxembourg, siège du Sénat à Paris. C'est Bernard Rutault, premier adjoint et artisan de toutes ces formations, qui a représenté la commune.

La session de formation destinée aux enfants s'est déroulée comme prévu, pendant les vacances de la Toussaint, et la remise des diplômes interviendra très prochainement.

Etat-civil

Décès: Mme Jeanne Suffisseau (80 ans) le 24 novembre à l'hôpital de Loudun.

Prévention

Quelques cambriolages perpétrés dans des communes voisines conduisent à rappeler les conseils de prudence: si vous vous absentez plusieurs jours, faites en sorte que vos volets ne restent pas clos en permanence, faites vider régulièrement votre boîte à lettres, éventuellement activez un programmeur de lumière en soirée pour simuler une présence. Chaque habitant doit également avoir l'œil et signaler tout fait / toute personne paraissant suspect; la solidarité entre voisins vigilants est l'un des meilleurs facteurs de prévention.

Un peu d'histoire...

Le 10 novembre 1893, le conseil a versé la somme de 55 600 francs dans le but d'exécuter des travaux sur les chemins ruraux pour occuper, pendant l'hiver, les ouvriers sans travail.

Novembre 1897: le Maire exposait au conseil municipal que M. l'instituteur demandait l'autorisation de faire un cours d'adultes pendant l'hiver prochain comme il l'a fait l'an dernier.

Dixit: Le conseil municipal, oui l'exposé de M. le Maire, autorise Monsieur l'instituteur à faire un cours d'adultes pendant l'hiver 1897/1898.

Un étonnant document datant de 1104 porte le commentaire suivant:

"Vers 1104, Amélie de La Chaussée et ses fils Otbrand et Maurice renoncent à leurs prétentions sur une moitié de la terre de Triou. Les religieux de Marmoutiers consentent à les laisser en possession de l'autre moitié, à condition qu'ils leur paieraient le terrage, qu'ils leur livreraient chaque année un cheval de service pour huit jours, qu'ils fourniraient à trois moines et deux valets un repas composé des meilleurs poissons qu'on trouverait à acheter dans le pays et du fourrage pour cinq chevaux."

(sources: Archives Départementales de la Vienne – Philippe Berton – Jacques Albert).

Recensement

Le recensement 2016 se déroulera dans la commune entre le 21 janvier et le 20 février 2016.

Marie Claire Barry est nommée coordinatrice des opérations et c'est Laurence Bouché, secrétaire de mairie, qui démarchera les foyers avec les dossiers.

Au conseil

Un projet de règlement de cimetière a été adopté lors du dernier conseil municipal, le prix des concessions a également été revu et ajusté aux tarifs généralement pratiqués dans les communes voisines. Renseignez-vous en mairie, les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2016.

L'enfouissement des réseaux aériens va se poursuivre dans le centre bourg. Les études sur place débuteront en janvier et, vraisemblablement, les premières pelleteuses interviendront en avril.

A terme, les rues des Iris, de la Voie Romaine, de la Seigneurie, des Acadiens et de l'Ancienne Ecole verront leurs réseaux électriques et téléphoniques enterrés et les candélabres d'éclairage publics remplacés. Compte tenu du montant prévisible des travaux, il est vraisemblable que ces travaux se dérouleront en plusieurs tranches.

Quelques chiffres

2985,59 euros: c'est le montant versé au service Départemental d'Incendie et de Secours par la commune, qui représente la contribution annuelle du contingent incendies.

13105,80 euros: c'est le montant des travaux de voirie réalisés en 2015. Certains travaux prévus à l'exercice 2015 sont décalés en février, d'autres un peu plus tard en raison de l'enfouissement des réseaux qui auraient nécessité de creuser de nouveau des rues tout juste refaites.

Elections régionales

Les élections régionales ont connu une participation de 48,75% au premier tour et de 57,5% au second tour.

Location de la salle des fêtes

La nouvelle loi sur la sécurité routière tient désormais pour co/responsable le locataire d'une salle de laquelle sortirait une personne qui conduirait sous l'empire d'un état alcoolique et se trouverait impliquée dans un accident.

Villages fleuris

La commune de la Chaussée a de nouveau été récompensée lors du concours des villages fleuris. Le 5^{ème} prix départemental nous a été attribué dans notre catégorie. Il récompense les efforts consentis et nous encourage à poursuivre dans cette voie.